

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 010017 – MDE 13/001/01

Informations complémentaires sur l'EXTRA 72/00 (MDE 13/025/00 du 1<sup>er</sup> septembre 2000)

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## EXÉCUTION IMMINENTE / FLAGELLATION

**IRAN** Hamid Heydari, ressortissant iranien, 21 ans

---

Londres, le 10 janvier 2001

C'est avec une grande tristesse qu'Amnesty International a appris que Hamid Heydari avait été exécuté le 10 janvier. Il a été pendu en public à Shahr Rey, dans la banlieue de la capitale, Téhéran.

Hamid Heydari avait été condamné à la peine capitale en septembre 2000 pour le meurtre de Timor Hassan Zadeh. Membre des *bassidji* (miliciens volontaires), celui-ci avait été tué alors qu'il intervenait, avec d'autres miliciens, pour empêcher Hamid Heydari et ses complices de kidnapper un petit garçon.

La famille de la victime, qui aurait pu sauver la vie au meurtrier en lui accordant son pardon, s'y est refusée.

**Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membres du Réseau d'Actions urgentes.**

**Un grand merci à tous ceux qui sont intervenus en faveur de cet homme.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.  
La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -*